

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- O Réclamation : contact@mupras.com
- O Prise en charge : pec@mupras.com
- O Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Matricule : 2259 Société : NAM

Actif Pensionné(e) Autre :

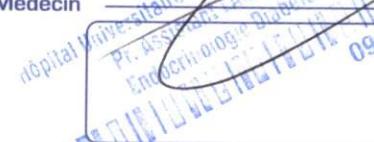
Nom & Prénom : SAHMAOUI AZDELICIM

Date de naissance : 27.06.1955

Adresse : 401 Lotissement El WAFA

Tél. : 0663014804 Total des frais engagés : 300,1869 Dhs

Cachet du médecin :



Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : M.C.SAHMAOUI Abdellah Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Diabète

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie : 07 NOV. 2023

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : DÉPARTEMENT Le : 07/12/2012

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
10/10/2013	Interventions chirurgicales et d'exploration	60	30000	091252213

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien HAROUN EL QUINQUA du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
244 lotissement el wafaa Deroua Fix : 05.22.58.20.54	26-10-23	1869,40

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

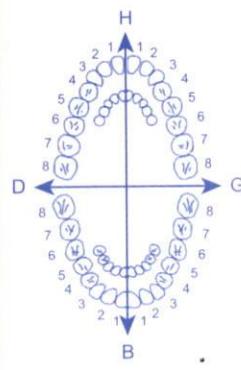
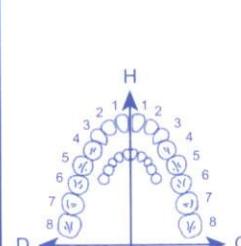
AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533414 00000000 D 00000000 35533411	21433552 00000000 G 00000000 11433553	B	COEFFICIENT DES TRAVAUX
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

PHARMACIE EL OUMOU MA
14 lotissement el wafaa
ORDONNANCE

Bouskoura, le : 26/10/2013

M^r Salmaoui Abdellahim

13.10.2

S.V.

1) Diamicron BDmg

PI 63745 DE EL OUMOURA
Intissare Djerba 53.20.54

in le matin

2)

Jp

~~S.V.~~

1

1cp 2x / j

après le petit déjeuner
et après le dîner

$$u \nabla g \rightarrow \alpha^2$$

3)

Fouriga top

~~Top/in~~

middle 3 rows

1869. 60

FIV :

- House
- Sefrioui

Maphar
Bd Alkima N° 6, Ql.
Sidi Bernoussi, Casablanca
Forxiga 10 mg cp pell b28
P.P.V. 148,00 DH
185023

Maphar
Bd Alkima N° 6, Ql.
Sidi Bernoussi, Casablanca
Forxiga 10 mg cp pell b28
P.P.V. 418,00 DH
E 118001 185023

Distribué par MSD MAROC.
AMM N° : 268/19/DMP/21/NRQ.
P.P.V: 437,00 DH.

242600060-02

78,70

27/06/16
D 078677

Distribué par MSD MAROC.
AMM N° : 268/19/DMP/21/NRQ.
P.P.V: 437,00 DH.



Service endocrinologue

Le : 26/10/2023

Certificat médical longue durée

Hôpital Universitaire International Cheikh Khalifa
Professeur Assistant LAIDI Soukaina
Endocrinologie et maladies métabolique
091252213

Je soussignée,

à l'hôpital universitaire

Mohammed 6, certifie que M^r *Sahmaoui Abdellahim* est suivi pour
UNE MALADIE CHRONIQUE (DIABETE), et que son état nécessite un suivi
régulier, et un traitement de longue durée.
type 2

Certificat remis en mains propres à l'intéressé pour faire vouloir ce que de droit.

Hôpital Universitaire International Cheikh Khalifa
Professeur Assistant LAIDI Soukaina
Endocrinologie et maladies métabolique